

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 9

Artikel: Succès pour l'École militaire II
Autor: Reymond, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Succès pour l'Ecole militaire II

par le lieutenant Dominique Reymond

Nous avons présenté en détail dans la *Revue militaire suisse* de juin 1985 l'histoire, la mission et l'organisation des Ecoles militaires I, II et III de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Nous avons également invité nos lecteurs à participer à certaines conférences données dans le cadre du séjour de l'Ecole militaire II en Suisse romande. Le succès remporté par cette invitation nous incite à revenir aujourd'hui sur ce séjour.

Contacts fructueux

Rappelons tout d'abord que l'Ecole militaire II forme chaque année et durant douze mois les officiers instructeurs aux tâches qu'ils assumeront ensuite comme chefs de classe dans les Ecoles d'officiers. Les vingt participants (dont deux Romands) de la volée 1985 séjournèrent du 5 au 15 août passé dans la région lémanique et dans le Gros de Vaud. Outre un exercice tactique complexe, destiné à entraîner la planification et le commandement dans l'attaque, et la pratique du système de simulation électronique de combat entre des formations de chars et des formations antichars «Kompass», les instructeurs eurent surtout la possibilité d'entrer en contact direct avec la Suisse romande; une Suisse romande d'ailleurs aussi

diverse que la Suisse alémanique, puisque, si elle est une entité linguistique, elle est aussi un assemblage de cantons aux origines diverses, aux mentalités différentes et aux évolutions économiques divergentes.

Nous ne reviendrons pas ici sur les thèmes traités par des conférenciers de haute qualité, si ce n'est pour signaler à nos lecteurs que nous publierons dans de prochains numéros de la *Revue militaire suisse* les versions abrégées de certains exposés présentés. Remarquons tout de même que grâce à la bonne collaboration entre le commandant des Ecoles militaires, le brigadier U.-P. Ramser, le commandant de l'Ecole militaire II, le colonel J.-P. Gass et la *Revue militaire suisse*, les instructeurs et de très nombreux officiers romands de tout grade (plus de 150 inscriptions réparties sur neuf conférences publiques) ont pu approfondir tant des thèmes socio-économiques que militaires et historiques. De hautes personnalités du monde militaire, civil, politique et universitaire ont en outre honoré ce séjour de leur présence. Citons, entre autres, le Conseiller d'Etat P. Duvoisin, le Chef de l'instruction de l'Armée, le commandant de corps R. Mabillard, le commandant du CA camp I, le commandant de corps E. Stettler et de nombreux officiers généraux, sans oublier l'ancien Chef du Département

militaire fédéral, le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz.

Nous avons rencontré le Chef de l'instruction afin de discuter avec lui de la présence romande aux Ecoles militaires.

Pour le commandant de corps Mabilard la part romande doit être augmentée à certaines conditions.

Le Chef de l'instruction apprécie fort le stage 1985 de l'Ecole militaire II en Suisse romande; il souhaite d'ailleurs que celui-ci dure plus longtemps l'année prochaine «pour autant toutefois que la qualité des programmes ne soit en rien affectée et que les problèmes d'infrastructure, de déplacement des professeurs et de finances puissent être réglés». L'Ecole militaire I est, quant à elle, de l'avis du chef de l'instruction, une école durant laquelle il faut inculquer au candidat instructeur les fondements de son futur métier. Elle dépend donc de sa localisation géographique (places d'exercice pour travaux pratiques par exemple) et la place d'armes de Walenstadt n'a pas d'égale en terre romande...

Trop peu d'enseignants francophones

Le Chef de l'instruction admet qu'il y a trop peu d'enseignants francophones aux Ecoles militaires de Zurich. Il est toutefois conscient de ce problème, et la part consacrée à l'enseignement

en français (donc pas uniquement du français) devrait à court terme être augmentée sensiblement. Mais, dans ce domaine aussi, la qualité doit rester un critère primordial. En effet, «un chargé de cours doit d'abord être apte à enseigner; la langue passe ensuite.

En résumé il faut:

- que la qualité de l'enseignement ne soit en aucun cas diminuée;
- que chaque instructeur maîtrise une deuxième langue officielle.

»Dans un pays comme le nôtre, avec une majorité alémanique, les Romands et les Tessinois doivent apprendre l'allemand; mais les Alémaniques doivent, eux aussi, apprendre le français ou l'italien, ce qu'ils font peut-être plus facilement... sans vouloir affirmer que cela est parfait.»

Le Chef de l'instruction tient aussi à remarquer que, selon lui, le débat «Romands/Alémaniques» doit être placé au plan des sensibilités profondes plutôt qu'à celui de la langue. «La Suisse alémanique comme la Roman-die sont plus une création artificielle qu'une entité ou une réalité vécue quotidiennement.»

Pénurie généralisée chez les instructeurs

Sur la vingtaine de participants à l'Ecole militaire II, seuls deux sont francophones. Est-ce là la preuve d'une sous-représentation des Ro-

mands dans le corps des instructeurs? Le commandant de corps Mabillard n'est pas de cet avis: «Si les Romands font certes défaut chez les sous-officiers instructeurs (15,5% seulement), la situation est meilleure chez les officiers instructeurs. Ainsi, comparativement à la population résidente 1980, répartie entre les trois langues officielles, il y avait en 1984 483 officiers instructeurs alémaniques, soit le 77,4% (population résidente: 74,9%), 111 Romands = 17,8% (20,5%) et 30 Tessinois = 4,8% (4,6%). En valeur purement théorique il faudrait 17 Romands de plus dans un corps d'officiers instructeurs qui compte actuellement 624 membres.

Rappelons aussi que le commandant de corps Mabillard a pris, il y a peu, diverses mesures pour intéresser les jeunes instructeurs en puissance, tant en ce qui concerne les objectifs de la conduite de la politique du personnel instructeur que de l'état d'esprit (rigueur et souci d'équité, respect de l'individu et de ses intérêts familiaux), le responsabilités (des Chefs d'Arme et de chaque instructeur) ainsi que le recrutement (recherche aussi durant les CR et hors de l'activité militaire, sans que des concessions soient faites sur les conditions minimales d'admission). Comme nous l'a déclaré le Chef de l'instruction, «il nous faut davantage d'instructeurs, de toutes les langues. Je ne pense dès lors pas prendre de mesures particulières pour intéresser les Romands. Lesquelles pourrait-on d'ailleurs prendre?»

A l'année prochaine!

Au terme de cet article nous pouvons être optimistes, tant en ce qui concerne un prochain séjour de l'Ecole militaire II en Suisse romande que l'augmentation de la part du français aux Ecoles militaires des Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne. Devant le succès remporté par cette première expérience, la *Revue militaire suisse* se réjouit d'ores et déjà d'inviter ses lecteurs à participer aux conférences 1986.

D. R.

